

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2023

ESPACES PUBLICS

DB230316027

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, les conseillers municipaux légalement convoqués le neuf mars, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

Il procède à l'appel des conseillers municipaux.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure DESFORGES, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Laurent CAMPO, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30

Votants : 32

Absents : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON, Jean-Claude PARDAL.

Excusés, ayant donné pouvoir :

- Océane ROULOT, pouvoir à Dorian MAILLET ;
- Nathalie JACQUEMOND, pouvoir à Marie-Thérèse DUSSERT.

Secrétaire de séance : Dorian MAILLET est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rapporteur : Sébastien CHALESSIN

27 : DENOMINATION D'UNE VOIRIE PUBLIC : RUE DE L'USINE MERMOZ

Les communes de plus de 2000 habitants sont tenues de communiquer au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre la liste des voies publiques et privées de la commune ainsi que le numérotage des immeubles (décret 94-112 du 19 décembre 1994).

Il appartient au conseil municipal de délibérer sur la dénomination des voies.

La nouvelle voie reliant l'allée du Levant et l'avenue du Dauphiné nécessite d'être nommée. La concertation réalisée par le biais de la plateforme « Je participe » a fait ressortir le nom de « rue de l'Usine Mermoz ».

Ce nom fait référence au passé industriel du site. En effet, en 1923, est créé par M. Robert Mermoz une usine d'impression sur étoffe. L'activité a perduré jusqu'en 2003.

Ainsi, il est proposé au conseil municipal de nommer la nouvelle voie : rue de l'usine Mermoz.

Il est proposé au Conseil Municipal d'

- **Approuver** cette dénomination de voirie.
- **Autoriser** le Maire ou un adjoint ayant délégation en la matière à signer tous les actes et tous les documents et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le jeudi 16 mars 2023.

Le Maire



Le secrétaire de séance

